



SECOND
WORLD CLIMATE CONFERENCE
GENEVA — 29 OCTOBER - 7 NOVEMBER 1990

DEUXIEME CONFERENCE MONDIALE SUR LE CLIMAT
RAPPORT DES SEANCES MINISTERIELLES
Genève. 6 et 7 novembre 1990

SWCC Co-ordinator's Office
c/o World Meteorological Organization
P.O. Box No. 2300
CH 1211 Geneva 2, Switzerland
Telephone + 41 22 730
Fax + 41 22 740
Telex 23 260 OM



Cérémonie d'ouverture

1. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée au siège de l'Office européen des Nations Unies à Genève, dans la Salle des assemblées du Palais des Nations, en présence des représentants de 137 pays. Plusieurs chefs d'état et de gouvernement étaient présents et ont pris la parole, à savoir :

le Roi Hussein Bin Talal, du Royaume Hachemite de Jordanie

Margaret Thatcher, Membre de la Royal Society, Membre du parlement, Premier ministre du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord

M. Arnold Koller, Président de la Confédération helvétique

M. Michel Rocard, Premier ministre de la France

M. Edward Fenech-Adami, Premier ministre de la République de Malte

M. Bikenibeu Paeniu, Premier ministre de Tuvalu

2. Le professeur G.O.P. Obasi, Secrétaire général de l'OMM, parlant au nom des chefs de secrétariat des organisations invitantes, a souhaité la bienvenue à tous les participants (dont la liste est reproduite à l'appendice A). Il a salué la présence de plusieurs chefs d'état et de gouvernement, présence qui attestait bien l'importance qu'attachaient les gouvernements à la Conférence. L'excellente coopération qui s'est instaurée entre diverses institutions des Nations Unies et la communauté scientifique nous a permis, a-t-il dit, de progresser dans la connaissance de l'évolution du climat et des gaz à effet de serre, domaine capital où l'OMM joue un rôle de premier plan depuis de nombreuses années déjà. L'OMM et le PNUE ont forgé à cette occasion des liens particuliers, puisqu'ils ont établi conjointement le Groupe d'experts intergouvernemental pour l'étude du changement climatique (1988) et qu'ils ont préparé ensemble la négociation d'une convention cadre sur l'évolution du climat, comme l'Assemblée générale des Nations Unies le leur avait demandé. M. Obasi a résumé la première partie de la Conférence - les sessions scientifiques et techniques - en citant les trois enseignements que l'on peut tirer de la déclaration finale de la Conférence :

- le climat joue un rôle essentiel dans l'existence des écosystèmes naturels, ainsi que pour la santé de l'homme et celle des économies nationales. Il nous faut donc prendre, dès aujourd'hui, des mesures propres à remédier aux effets néfastes de sa variabilité naturelle et des modifications qu'il subit du fait de nos activités;
- les conclusions de la communauté scientifique au sujet des gaz à effet de serre et du réchauffement du climat de la planète font apparaître un consensus certain qui devrait permettre aux gouvernements d'agir sans tarder;
- il est tout aussi important d'assurer l'exécution des programmes de mesure et de recherche indispensables pour mieux comprendre la variabilité du système climatique mondial et les changements qu'il subit.

M. Obasi a conclu en rappelant l'énorme responsabilité qui pèse sur les chefs d'état et les ministres, s'agissant de l'avenir d'une planète qui est le bien commun de toute l'humanité. La déclaration ministérielle sur laquelle débouchera la Conférence, a-t-il affirmé, est d'une importance capitale, car le monde entier a les yeux fixés sur nous. Nous devons absolument relever ce défi mondial d'une gravité sans précédent, d'autant plus qu'il nous apporte une occasion inespérée de renforcer encore la compréhension et la coopération internationales, face à une menace qui concerne l'humanité tout entière. Nous avons aujourd'hui rendez-vous avec l'Histoire. Sachons nous montrer à la hauteur afin de pouvoir affirmer avec fierté que nous léguons un héritage durable aux générations futures à qui nous ne faisons en somme qu'emprunter l'environnement dans lequel nous vivons.

3. M. Obasi, rappelant que la Suisse a accepté d'accueillir la Conférence et soulignant son attitude très constructive devant la nécessité d'engager une action internationale pour relever des défis d'importance planétaire a donné la parole à M. Arnold Koller, Président de la Confédération helvétique et Ministre de la justice et de la police.

4. M. Arnold Koller, Conseiller fédéral et Président de la Confédération helvétique, a souhaité la bienvenue aux participants et dit combien la Suisse était fière d'accueillir la deuxième Conférence mondiale sur le climat. Soulignant la complexité de l'équilibre naturel de la planète et la nécessité d'en respecter toutes les nuances afin de le préserver, il a fait valoir que le moment était venu d'agir résolument pour réduire la pollution de l'environnement et faire pièce au réchauffement global, même si notre connaissance des processus climatiques complexes en jeu est encore imparfaite. Nous devons, pour ce faire, accepter de modifier nos sociétés et de redéfinir le concept de développement. Le président de la Confédération a rappelé les responsabilités particulières qui sont celles des pays industrialisés dans ce domaine, affirmant que la Suisse était déterminée à assumer les siennes et à appliquer les mesures nécessaires. La réalisation de l'objectif minimal qui a été fixé - parvenir d'ici l'an 2000 à stabiliser les émissions de CO₂ à leur niveau de 1990 - exigera des mesures d'économie d'énergie, l'amélioration du rendement énergétique et le prélèvement d'une taxe sur les émissions de CO₂. Sur le plan international, il faudra renforcer la coopération entre pays industrialisés et pays en développement et assurer un transfert de technologie efficace vers ces derniers, ainsi qu'à destination des pays de l'Europe de l'Est. L'exécution de programmes d'éducation, de formation et d'information dans le domaine du climat et de son évolution, sera indispensable. Dans ce contexte, la Suisse étudie la possibilité d'établir à Genève, en coopération avec le PNUE, un Centre international d'information sur le climat qui s'adresserait essentiellement aux pays en développement. Le Gouvernement helvétique soutient aussi l'initiative de l'université de Genève de créer une Ecole internationale de l'environnement. En conclusion, M. Koller a félicité le PNUE et l'OMM de l'excellent travail accompli dans le domaine de l'évolution du climat et exprimé l'espoir qu'une convention, assortie de protocoles ayant force exécutoire, pourrait être adoptée lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui doit avoir lieu au Brésil en juin 1992.

5. M. Saouma, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a remercié le président de la Confédération helvétique de ses paroles empreintes de sagesse et a invité Sa Majesté, le Roi Hussein Ier de Jordanie à s'adresser aux participants.

6. Le Roi Hussein a dit combien il appréciait l'effort des organisations invitantes qui ont collaboré à l'organisation de la Conférence. Cette collaboration reflète une réalité, à savoir que bien des problèmes régionaux, voire nationaux, ont une origine et une dynamique qui vont bien au-delà des limites régionales ou des frontières nationales et exigent donc des solutions internationales. Au début, seuls quelques spécialistes des pays industrialisés du Nord s'intéressaient à la question du climat. Ils se sont organisés par la suite en groupes de pression - partis écologiques, organismes gouvernementaux, organisations internationales - dont l'action a finalement débouché, en mars 1989, sur la Déclaration de la Conférence de La Haye qui regroupait de nombreux chefs d'état et de gouvernement. Il faut toutefois mettre ces derniers en garde contre une prise de position dans le domaine du réchauffement global, qui serait inspirée par des buts politiques à court terme ou par des motifs purement électoraux. Le seul mobile valable devrait être la crainte sincère de ce qui pourrait arriver faute d'une action collective. C'est dans cet esprit que le Roi Hussein est venu assister à la Conférence malgré la situation difficile qui règne aujourd'hui au Moyen-Orient, parce qu'il souhaitait instaurer un dialogue franc entre amis

partageant les mêmes préoccupations et les mêmes espoirs et soucieux d'objectivité et de réalisme. L'état dans lequel nos descendants trouveront la planète Terre déterminera en grande partie leurs chances de mener une vie décente, équilibrée et productive. Insistant sur les liens qui existent entre les préoccupations politiques, la qualité et l'état de l'environnement et l'avenir des générations futures, le Roi Hussein a fait valoir qu'une guerre dans le Golfe n'entraînerait pas seulement des pertes en vies humaines; elle risquerait aussi d'introduire dans l'atmosphère des gaz à effet de serre et d'autres substances toxiques, dans des proportions inacceptables sur le plan international. Une telle éventualité doit absolument être évitée. De nombreuses populations du Moyen-Orient sont aujourd'hui en butte à de grandes souffrances et la lutte désespérée qu'elles mènent pour rester en vie ne fait qu'accentuer la dégradation de l'environnement, le souci immédiat d'avoir de l'eau, des terres arables, du fourrage et du combustible reléguant les préoccupations à long terme à l'arrière plan. C'est là une raison supplémentaire pour chercher une solution pacifique à la crise du Golfe et aux autres problèmes que connaît le Moyen-Orient. Ni la puissance militaire, ni les avoirs économiques ne peuvent apporter aux nations et aux régions la sécurité et la stabilité durables qui leur fait défaut. Les populations du Moyen-Orient ne connaîtront stabilité et sécurité que lorsqu'elles auront la conviction que leurs besoins essentiels sont satisfaits, qu'elles conservent toute leur dignité et qu'elles jouissent de la considération et du respect d'autrui. Le Roi Hussein a conclu en confirmant son engagement et celui du Gouvernement et du peuple jordanien dans la réalisation des objectifs de la deuxième Conférence mondiale sur le climat.

7. Après avoir remercié le Roi Hussein, M. Mostafa Tolba a invité Margaret Thatcher, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, à s'adresser aux participants.

8. Mme Thatcher a d'abord remercié les chefs de secrétariat des institutions et organisations qui ont copatronné la deuxième Conférence mondiale sur le climat. Elle a ensuite exhorté chacun à modifier son comportement et à consentir des sacrifices pour atténuer les dangers d'un réchauffement global et ne pas vivre aux dépens des générations futures. Notre aptitude à nous unir pour arrêter ou freiner la détérioration de notre environnement sera sans doute le test le plus révélateur de notre capacité d'agir en tant que communauté mondiale. Cela nécessitera de l'imagination, un effort scientifique et une coopération plus intense que jamais. Nous pensions jusqu'ici que la capacité de résistance de notre biosphère allait de soi. Nous savons aujourd'hui que tel n'est pas le cas puisque certaines espèces sont en voie de disparition tandis que s'accroît l'inadéquation des ressources par rapport aux populations. Mme Thatcher a tenu à rendre hommage au Programme des Nations Unies pour l'environnement et à l'Organisation météorologique mondiale qui, en créant le Groupe d'experts intergouvernemental pour l'étude du changement climatique (IPCC), ont permis à la communauté scientifique de faire un grand pas dans la connaissance des mécanismes du réchauffement global. L'IPCC a certes accompli un travail remarquable, mais les recherches doivent se poursuivre et une politique internationale de prévention devra être mise en place si l'on veut éviter les conséquences désastreuses de changements de climat. Le Royaume-Uni est disposé à prendre sa part de l'effort international demandé et s'engage à stabiliser ses émissions au taux de 1990 d'ici l'an 2005. L'exemple que donne la communauté

européenne en s'efforçant de stabiliser ses émissions, pourrait bien ouvrir la voie à la conclusion d'un accord mondial sur ce point. Mme Thatcher a conclu son allocution en demandant aux pays de faire en sorte qu'une convention cadre sur l'évolution du climat soit prête à être adoptée en 1992. L'action engagée doit se poursuivre et c'est au PNUE et à l'OMM qu'il appartient de conduire l'attelage vers le but en suivant le chemin balisé par l'IPCC.

9. M. J.W.M. La Rivière, Secrétaire exécutif du Conseil international des unions scientifiques a remercié Mme Thatcher et donné la parole à M. Michel Rocard, Premier Ministre de la France.

10. M. Rocard a commencé par remercier la Confédération helvétique de sa chaleureuse hospitalité et a félicité les organisateurs de la Conférence. Il s'est ensuite lancé dans une étude très complète du problème de l'évolution du climat mondial, rappelant le chemin parcouru en dix ans et les tâches que la communauté internationale doit encore accomplir. Se référant aux déclarations politiques formulées lors des réunions à l'échelon le plus élevé qui se sont tenues à la Haye, Noordwijk et Bergen, ainsi que lors des deux sommets des pays les plus industrialisés, M. Rocard a déclaré que c'est dans le cadre de la deuxième Conférence mondiale sur le climat que seraient franchies les étapes décisives vers l'élaboration et l'adoption d'une convention sur l'évolution du climat. L'action internationale, a-t-il dit, doit être universelle, solidaire et équitable. La France entend conserver son appui aux travaux de l'IPCC qui aurait un rôle important à jouer dans la négociation de la convention envisagée. Elle s'engage, quant à elle, à stabiliser ses émissions de CO₂ par habitant à un niveau inférieur à 2 tonnes d'équivalent en carbone d'ici à l'an 2000 et se propose aussi de réduire, avant de les supprimer complètement, les émissions de CFC et d'abaisser fortement les émissions de méthane dès que cela sera possible. La coopération avec les pays en développement devra être renforcée, ce que fait déjà la France qui a pris l'initiative d'établir un observatoire du Sahara et du Sahel et a proposé la création d'un observatoire permanent de surveillance de l'environnement dans le Pacifique Sud. Elle envisage aussi de mettre sur pied un projet d'acquisition et de diffusion des données fournies par les satellites de l'environnement. Il faut aider les pays en développement à se procurer les ressources financières additionnelles indispensables et leur faciliter l'accès aux technologies les mieux adaptées. M. Rocard a aussi évoqué la possibilité de créer, dans le cadre de la Banque mondiale, de nouveaux mécanismes de financement et notamment une "facilité pour l'environnement global", afin d'intensifier la coopération Nord-Sud dans le domaine du climat. Dans ce contexte, il ne faudrait pas oublier deux éléments fondamentaux :

- s'il est vrai que les pays industrialisés portent une responsabilité particulière dans l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, la part encore modeste des émissions des pays en développement connaîtra bientôt une augmentation considérable;
- c'est pour les pays en développement que les conséquences du changement climatique seront les plus lourdes et les plus difficiles à assumer.

M. Rocard a conclu que son pays espérait que l'on parviendrait rapidement à un accord international sur la question du climat, soulignant qu'il faudrait produire un texte prévoyant des objectifs, un calendrier d'exécution et des mécanismes de contrôle.

11. Après avoir remercié M. Rocard, M. F. Mayor, Directeur général de l'Unesco, a donné la parole à M. Edward Fenech Adami, Premier Ministre de Malte.

12. M. Adami s'est félicité du travail accompli par les institutions compétentes des Nations Unies pour traiter la question de l'évolution du climat. C'est un problème, a-t-il souligné, qui exige une action concertée, à l'échelon national, régional et international, avec pour objectif d'assurer un développement durable tout en préservant l'environnement. M. Adami a rappelé que c'est son pays qui avait pris l'initiative de porter la question de l'évolution du climat devant la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, les trois grands objectifs visés étant de mieux comprendre les causes et les effets des changements climatiques, de parvenir à formuler des recommandations quant à l'adoption de stratégies de parade pour retarder l'évolution du climat ou en atténuer les effets négatifs et de dresser la liste des éléments à inclure dans une éventuelle convention sur l'évolution du climat. Cette initiative date de deux ans à peine et, déjà, des progrès remarquables ont été accomplis vers le but fixé. M. Adami a tenu à remercier l'IPCC, dont le rapport constitue une excellente analyse d'un problème scientifique complexe et fera date dans l'histoire diplomatique de l'environnement. Aussi est-il important qu'à sa prochaine session, l'Assemblée générale des Nations Unies autorise l'IPCC à poursuivre ses travaux. Dans le même temps, il faudra que les dirigeants politiques prennent des mesures décisives pour contrecarrer les changements climatiques. Se référant à la réunion de Londres où fût amendé le Protocole de Montréal, M. Adami a déclaré qu'il était convaincu que conventions et protocoles internationaux sont des instruments très efficaces pour traiter les problèmes liés à l'environnement de la planète et que, face aux conséquences désastreuses d'éventuels changements climatiques, il était urgent d'aménager le droit international. Il serait peu réaliste et déraisonnable, a-t-il fait observer, d'attendre des pays en développement qui produisent moins d'un quart des gaz à effet de serre, qu'ils assument, dans la lutte contre l'évolution du climat, les mêmes responsabilités que les pays développés, les principaux producteurs de ces gaz. M. Adami a conclu en demandant que s'instaure une véritable coopération entre pays développés et pays en développement, de telle façon que ces derniers aient accès à des techniques propres et inoffensives pour l'environnement afin de préserver le climat dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

13. M. G.O.P. Obasi, Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, a remercié le Premier Ministre de Malte et donné la parole à M. B. Paeniu, Premier Ministre de Tuvalu.

14. M. Paeniu s'est fait l'interprète de l'inquiétude des petits états insulaires du Pacifique et des Caraïbes, dont la part dans l'augmentation de l'effet de serre est la plus faible, et qui auront pourtant le plus à perdre si les changements climatiques annoncés se concrétisent. Il a expliqué pourquoi Tuvalu est particulièrement sensible à ces changements et récapitulé quelques-unes des conclusions exposées dans le rapport de l'IPCC. Il a notamment insisté sur la nécessité d'appliquer le principe de la prévention et

demandé que l'on aide son pays à relever le défi. Tuvalu a déjà subi les effets néfastes du réchauffement du climat de la planète. Ainsi, les cyclones tropicaux se font plus fréquents, tandis que le nombre des vagues de sécheresse a augmenté, de même que les températures quotidiennes moyennes et que le degré de salinité des eaux souterraines. Après avoir décrit les mesures prises à l'échelon national pour prévenir et atténuer les effets désastreux des changements climatiques sur les secteurs de l'énergie et de l'agriculture, M. Paeniu a exhorté les pays développés à venir en aide aux pays en développement dans les domaines suivants : i) élaboration et application d'une stratégie globale de l'environnement; ii) renforcement du programme mis en oeuvre dans le Pacifique Sud dans le domaine de l'environnement; iii) surveillance et détection des catastrophes naturelles; iv) formation; v) mise en oeuvre d'un programme de prévention des catastrophes et de réaménagement. M. Paeniu a ensuite évoqué l'action concertée engagée par les gouvernements des pays insulaires du Pacifique pour protéger l'environnement, réaffirmé l'énorme responsabilité qui incombe en la matière aux pays développés et proclamé le droit de son peuple à vivre sur sa terre natale. Tout en regrettant que l'on ait négligé l'aspect scientifique, M. Paeniu a approuvé le projet de déclaration ministérielle, considérant qu'il constitue un premier pas vers la conclusion incontournable d'une convention cadre sur le climat.

15. La première séance plénière de la partie ministérielle de la Conférence s'est ouverte à 15 h 15 au Centre international de conférences de Genève.

Les participants ont élu un Bureau composé comme suit :

Président :	F. Cotti (Suisse)
Vice-présidents :	E. Salim (Indonésie) R. Lago (Uruguay) B. Moldan (République tchèque et slovaque)
Rapporteur :	O. Alim (Soudan)

16. M. M.K. Tolba, Directeur exécutif du PNUE, a déclaré que les participants à la deuxième Conférence mondiale sur le climat étaient maintenant parvenus à la conclusion que l'on ne pouvait plus raisonnablement douter que l'activité humaine entraîne des changements climatiques et qu'il s'agissait maintenant de savoir avec quelle rapidité et jusqu'où les nations étaient décidées à agir pour éviter une catastrophe mondiale. Les pays industrialisés doivent se mettre à l'oeuvre sans tarder en se fixant comme objectif de présenter à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui doit avoir lieu en 1992, des objectifs quantitatifs et des exemples précis de mesures appliquées en vue de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Il faudra aussi que les participants à cette conférence de 1992 soient saisis d'un projet de texte prêt à signer. Un traité tel qu'une convention cadre sur l'évolution du climat doit absolument avoir force exécutoire, reconnaître les besoins particuliers des pays en développement et établir un partenariat véritable entre pays développés et pays en développement.

17. M. Maurice Strong, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement (CNUED) a déclaré que l'objectif de cette conférence devait être de traduire en actes et dans la pratique le principe fondamental d'une interdépendance de l'environnement et du développement. La conférence devra produire des résultats concrets, par exemple :

- i) une "Charte de la planète Terre";
- ii) des instruments juridiques;
- iii) un calendrier des mesures à prendre dans le domaine de l'environnement, en particulier face à l'évolution du climat;
- iv) des moyens d'action permettant d'appliquer ce calendrier.

M. Strong a rappelé que la négociation d'une convention cadre sur le climat devait commencer très bientôt. Soulignant le lien évident qui existe entre le problème des changements climatiques, d'une part, et la pauvreté et le sous-développement, de l'autre, il a fait valoir qu'il convenait d'aborder ces deux problèmes simultanément, et que, comme l'a affirmé le Comité préparatoire de la CNUED, la négociation devrait prendre le développement en compte dans tout projet d'action.

18. M. Donald H. Pearlman s'est adressé aux participants en tant que porte-parole de treize organisations nationales et internationales non gouvernementales représentant les secteurs de l'industrie et de l'énergie. Il a souligné la nécessité d'écouter un grand nombre d'avis différents, d'en tenir compte, et de ne pas ignorer ni sous-estimer les nombreuses incertitudes économiques et scientifiques que le premier rapport d'évaluation de l'IPCC a mises en évidence. Les organisations non gouvernementales représentant les secteurs de l'industrie et de l'énergie sont déterminées à participer à la solution de tous les problèmes, quels qu'ils soient, qui retiendront l'attention, eu égard notamment au rôle qu'elles jouent dans les activités de recherche-développement dans le domaine technologique. Ces deux secteurs souhaitent faciliter le transfert de technologie et entendent bien être les partenaires des gouvernements dans toute action commune visant à dissiper les incertitudes auxquelles les décideurs sont encore confrontés et à trouver des solutions rationnelles pour aborder la question de possibles changements climatiques d'échelle planétaire, d'une manière résolue et efficace.

19. Deux représentants de l'Association britannique des jeunes amis de l'Organisation des Nations Unies ont fait une intervention émouvante, qualifiant le réchauffement du climat de la planète de "bombe à retardement" qu'il est urgent de désamorcer. Ils ont adressé un appel vibrant aux pays industrialisés pour qu'ils mettent fin à ce réchauffement climatique dont ils sont responsables, demandant qu'on donne aux jeunes générations une chance de grandir dans un environnement propre et vivable, et promettant de contribuer de leur mieux à édifier un monde meilleur.

20. Mme T. Robertson, représentante d'une organisation écologique non gouvernementale, a fait observer que le projet de déclaration ministérielle ne faisait aucune mention de la déclaration finale de la partie scientifique et technique de la conférence, pas plus que de son contenu. Cela est fâcheux, car les quelque 700 scientifiques qui ont participé à la Conférence étaient parvenus à des conclusions importantes, l'une d'elles étant qu'il faut stabiliser les concentrations des gaz à effet de serre dans l'atmosphère et pas seulement les émissions de ces gaz comme il est dit dans la Déclaration. Mme Robertson s'est faite le porte-parole des organisations non gouvernementales qui s'inquiètent de ce que les dirigeants politiques aient omis de fixer des objectifs quantitatifs pour une stabilisation des gaz à effet de serre par le biais d'une réduction des émissions de ces gaz.

21. D'autres participants ont pris la parole pendant cette première séance plénière qui s'est déroulée dans l'après-midi du 6 novembre à savoir les représentants de la communauté économique européenne et des pays suivants : Suède, Allemagne, Norvège, Finlande, Yémen, Italie, France, Indonésie, Australie, Belgique, Pays-Bas, Chine, URSS, Singapour et Danemark.

22. La deuxième séance plénière, qui s'est ouverte le 7 novembre à 9 heures, a été marquée par les interventions des représentants des pays suivants : Maroc, Argentine, Mexique, Antilles néerlandaises, Hongrie, Suisse, Turquie, Ethiopie, Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Yougoslavie, Thaïlande, Japon, Brésil, Pologne, Philippines, Autriche, Bangladesh, Inde, Irlande, République de Corée, Canada, Guinée, Kenya, Burundi, Syrie, Egypte, Portugal, Kiribati, Grèce, Tunisie, Etats-Unis d'Amérique, Espagne, Maurice, Maldives, Nouvelle-Zélande, République démocratique de Corée, Chili, Malaisie, Algérie, Sainte Lucie, Cuba, République soviétique socialiste d'Ukraine, Luxembourg, Islande, Botswana, Nigéria, Bulgarie, Jamaïque, Fidji, Cameroun, Népal, Trinité-et-Tobago, Ouganda, Zambie, Bénin, Lésoto, Panama, Soudan, Viet Nam, Vanuatu, Barbade, Gambie, Pérou, Ghana, îles Salomon, Uruguay, Jamahiriya arabe libyenne, Arabie saoudite, Colombie, Pakistan, Venezuela, Afghanistan, Bolivie et Bahamas.

23. Tous les intervenants ont exprimé leur inquiétude devant les modifications qui ont été observées dans la composition chimique et physique de l'atmosphère et devant l'éventualité de changements climatiques à l'échelle du globe, estimant qu'il fallait que tous les pays prennent des mesures pour y faire face. Ils ont, dans l'ensemble, appuyé le projet de texte de la Déclaration ministérielle de la Conférence. Les représentants de plusieurs pays (ceux de l'Autriche et de la Suisse, par exemple) ont toutefois déploré que la Déclaration fasse seulement mention de la nécessité de stabiliser les émissions de gaz à effet de serre sans préciser les mesures à prendre pour réduire à la fois les émissions et l'utilisation de ces gaz. Un certain nombre d'intervenants ont décrit en détail les mesures décidées par leurs gouvernements pour intensifier les activités de recherche et de surveillance et/ou pour stabiliser et freiner les émissions de gaz à effet de serre. Les représentants du Canada et des Etats-Unis d'Amérique ont expressément annoncé des contributions au Fonds spécial de l'OMM pour les études consacrées au climat et à l'environnement atmosphérique.

24. La troisième séance plénière s'est ouverte le 7 novembre, à 16 heures, par l'examen du projet de déclaration ministérielle de la deuxième Conférence mondiale sur le climat. En présentant le texte, le président de la Conférence a indiqué qu'il était le produit de consultations et de discussions très poussées et notamment de la réunion préparatoire qui avait eu lieu du 2 au 5 novembre. Seuls quelques passages, demeurés en parenthèses, n'avaient pas encore fait l'objet d'un consensus et devraient être réexaminés afin d'arriver à un accord sur le texte final de la déclaration. Les représentants des pays ci-après ont pris la parole pour formuler des observations, demander des précisions ou suggérer des amendements mineurs : Argentine, Afghanistan, Arabie saoudite, Trinité-et-Tobago, Inde, Cameroun, Uruguay, Italie, Brésil, Zambie, Etats-Unis d'Amérique, Suisse, Fidji, Samoa occidentales, Kiribati, France, Nauru, URSS, Autriche, Bangladesh, Saint Vincent et Grenadines, Maurice, Turquie, Sainte-Lucie, Soudan, Iles Cook, Maldives, Tuvalu, Indonésie, îles Salomon, Salvador et Kenya. Les délégations qui souhaitaient que leurs observations, précisions ou suggestions figurent en annexes au rapport de la réunion ont été invitées à en remettre le texte écrit au Secrétariat. Les textes reçus sont reproduits intégralement, dans la langue d'origine, dans l'appendice B au présent rapport.

25. Le texte de la déclaration ministérielle de la deuxième Conférence mondiale sur le climat a été adopté par consensus le 7 novembre à 18 h 50. Il est reproduit dans le volume relié qui est joint au présent rapport. Pour terminer, le président a déclaré que même si de nombreux pays pouvaient estimer que la déclaration n'était pas aussi ferme qu'elle le devrait, elle n'en constituait pas moins le point de départ de l'élaboration d'une convention cadre sur l'évolution du climat, ce qui témoigne de la volonté politique d'atteindre ce but.

26. Le professeur Mayor, parlant au nom de toutes les organisations invitantes, s'est félicité de l'adoption de la Déclaration dans laquelle les pays sont invités à redoubler d'efforts, notamment sur le plan financier, pour renforcer les activités de surveillance et de recherche, favoriser le transfert de techniques perfectionnées vers les pays en développement, réduire les émissions de CO₂ et se mettre d'accord d'ici juin 1992 sur une convention sur le climat.

27. M. Zou Jingmeng, président de la Conférence, a conclu en déclarant que celle-ci avait parfaitement atteint son but. Il a remercié les 908 participants représentant 137 pays et déclaré officiellement close la deuxième Conférence mondiale sur le climat, le 7 novembre à 19 h 20.